

La division du travail dans l'enseignement de l'écriture au CE1

Guy MOUSSAVOU*

Résumé

Le présent article porte sur l'enseignement de l'écriture, notamment sur la division du travail dans cet enseignement qui induit des difficultés pour que des enfants de 6 à 8 ans deviennent de bons scripteurs. Parmi les moyens de communication les plus utilisés dans le monde, la lecture est celui qui permet de comprendre les supports écrits et l'écriture mise au service de ces supports. Dans les programmes scolaires au Congo, le français occupe une part importante en volume horaire, mais les enseignants et les élèves éprouvent des difficultés dans l'exploitation de cette discipline. Pour comprendre les éventuelles difficultés que rencontrent les enseignants dans l'enseignement de l'écriture, nous nous interrogeons sur la division du travail d'une classe d'écriture.

Mots-clés

Division du travail, Classe, Enseignement, Écriture, Communication

Abstract

This article focuses on the teaching of writing, in particular on the division of labor in this teaching, which makes it difficult for children aged 6 to 8 to become good writers. Among the most widely used means of communication in the world, we can identify reading which makes it possible to understand written media and writing made available to these written media. The Congolese school devotes significant parts of the time to these French disciplines, but teachers and students are experiencing difficulties in their respective operations. To understand the possible difficulties that teachers encounter in teaching writing, we think it is important to consider the division of labor in a writing class.

Keywords

Division of labor, Class, Teaching, Writing, Communication.

* École Normale Supérieure, Université Marien Ngouabi, Brazzaville Congo
E-mail : guy.moussavou@gmail.com

Introduction

La lecture et l'écriture sont des outils de communication qui font l'objet d'une attention particulière dans le processus d'enseignement-apprentissage à l'école. Ces disciplines d'un volume important dans les emplois du temps, rencontrent des difficultés dans leur réalisation, tant du côté des élèves que des enseignants.

Cet article porte sur l'enseignement de l'écriture, notamment sur la division de la classe qui pose également des difficultés pour la formation des élèves de 6 à 8 ans. Pour comprendre ces difficultés, il nous a semblé utile de nous intéresser à la division du travail d'une classe d'écriture. Il apparaît difficile d'étudier la problématique d'une didactique sans tenir compte du fonctionnement de son enseignement. La problématique de l'écriture ne peut s'étudier sans que l'on ne regarde comment fonctionne l'école et comment on structure son enseignement/apprentissage.

Il y a là donc un intérêt épistémologique à y porter un autre regard. À ce propos, deux types d'approches émergent lorsqu'il s'agit d'étudier le problème constaté sur la graphie des lettres, à savoir l'approche didactique et l'approche écologique. L'approche didactique consiste à analyser les pratiques enseignantes et leur impact sur le travail de l'élève et l'approche écologique centrée sur l'environnement didactique et les conditions d'apprentissage en classe.

Des deux types d'approches, on peut retenir celle centrée sur les individus et leur environnement de travail (comment s'organiser pour réaliser une action) à travers l'institution « école » afin de mettre en évidence les conditions mises en place pour la réalisation efficiente de l'apprentissage de l'écriture.

La présente recherche a pour objectif d'analyser la division qui se met en place avant et pendant l'enseignement/apprentissage de l'écriture. Elle se situe, notamment, dans un contexte épistémologique centré sur la didactique de l'écriture au CE1.

La volonté de mener une recherche sur l'enseignement / apprentissage de l'écriture en CE1 part d'un constat selon lequel l'opérationnalisation des activités lors de l'enseignement de l'écriture au CE1 ne convainc pas tout observateur averti. La main et le cerveau de l'apprenant ne sont pas bien préparés aux aspects matériels et au climat interrelationnel des acteurs qui accompagnent l'apprentissage de

l'écriture. Cela étant, les conditions mises en œuvre dans cet apprentissage ne rassurent pas.

Étant entendu que la pédagogie est une science, la mise en œuvre d'une leçon d'écriture exige une certaine discipline, une certaine rigueur didactique dans sa structuration. Ainsi, l'enseignant est tenu d'organiser sa classe de sorte que sa didactique amène l'apprenant à améliorer sa dextérité graphique et réalise de bonnes productions en écriture. L'enseignant structure-t-il son environnement pédagogique selon les normes requises pour une classe d'écriture ? C'est là, tout l'intérêt qui nous a incité à mener cette recherche sur la division du travail dans l'enseignement de l'écriture à l'école primaire, principalement au cycle d'éveil.

L'intérêt de mener une telle recherche réside dans le fait de contribuer à offrir des outils qui permettent de rendre lisible l'effectivité des activités de l'enseignement de l'écriture au cycle d'éveil.

Voilà donc le contexte qui nous a amené à élaborer notre recherche dont l'objectif est d'analyser la division du travail dans l'enseignement de l'écriture au CE1 dans la circonscription scolaire de Moundali I.

Ainsi, nous nous sommes posé les questions suivantes :

- comment se caractérise la division du travail dans l'enseignement de l'écriture au CE1 ?
- quelles difficultés les enseignants éprouvent-ils dans la pratique de l'écriture en classe ?
- pourquoi les élèves obtiennent-ils de mauvais résultats en écriture en classe de CE1 ?

En hypothèse, nous nous sommes dit :

- l'enseignement de l'enseignement de l'écriture au CE1 se caractérise par une division du travail qui n'est pas conforme aux instructions officielles.
- les difficultés éprouvées par les enseignants dans la pratique de l'écriture en classe sont liées à l'absence de maîtrise de la didactique de cette discipline
- les élèves obtiennent de mauvais résultats en écriture en classe de CE1 parce qu'il y a une absence d'organisation des leçons par les enseignants dans cette matière

Cette recherche s'articule autour des points suivants :

- Au premier point concernant la démarche méthodologique, nous justifions les bases de la méthodologie choisie. Par rapport à notre

position épistémologique et aux objectifs visés dans notre recherche, nous présentons les instruments et les outils de collecte de données, ainsi le type d'analyse choisi. À partir de l'analyse documentaire, des observations et entretiens réalisés auprès des enseignants et superviseurs des écoles de la circonscription scolaire de Moundali I, nous avons voulu saisir l'intérêt d'une division du travail dans l'enseignement de l'écriture au cycle d'éveil, notamment en classe de CE1 ;

- Le second point présente, analyse et discute les résultats de notre recherche de nature qualitative.

1. Méthodologie de recherche

Notre recherche se situe donc au cœur même de l'action quotidienne des enseignants. Son intérêt est de poursuivre des buts pragmatiques et utilitaires. Elle se veut d'acquérir de nouvelles connaissances qui auront, directement ou indirectement, des incidences sur la division du travail d'une classe d'écriture. Cette recherche porte sur la circonscription scolaire de Moundali I, l'une des 12 circonscriptions scolaires relevant du département scolaire de la ville de Brazzaville. Elle compte 24 écoles dont 5 écoles publiques et 19 écoles privées, et est constituée de zones pédagogiques dont chacune est animée par un Inspecteur chargé des activités pédagogiques (ICAP), suppléé par un ou deux Conseillers pédagogiques principaux (CPP) placés à demeure dans les écoles d'un secteur pédagogique donné. Un secteur regroupe deux trois écoles publiques et privées. Ainsi, on compte quatre zones et sept secteurs pédagogiques dans la circonscription scolaire de Moundali I. Le choix d'enquête de proximité a été notre approche de recherche. Notre recherche a eu pour instruments de collecte de données l'analyse documentaire, l'observation et l'entretien. L'analyse documentaire s'est appuyée sur les documents 13 classes que nous avons observées, et l'entretien a concerné 12 superviseurs, 9 encadreurs à raison de 4 encadreurs du secteur public et 5 du secteur privé ainsi que 13 enseignants titulaires de la classe de CE1 à raison de 6 du secteur public et 7 du secteur privé, soit un total de 33 individus.

Cette recherche s'est déroulée du 15 au 30 mai 2019. Chaque instrument retenu pour la collecte des données a été mis en œuvre de la manière suivante :

L'observation des leçons s'est réalisée du 15 au 19 mai 2019 dans les salles de classes pédagogiques pour recueillir des informations liées à l'organisation (différentes préparations effectuées) de la leçon d'écriture, à son déroulement et à la manière dont on évalue les productions des élèves à la fin de chaque séance d'enseignement-apprentissage de l'écriture.

L'analyse documentaire, quant à elle, s'est déroulée au même moment que l'observation. De par cette technique, nous avons procédé à consulter quelques documents présents pendant le déroulement de la leçon d'écriture, à savoir :

- les documents tenus par les enseignants, tels que : la répartition mensuelle des objectifs d'apprentissage, le journal de classe, l'état d'avancement du programme, le registre d'appel, le cahier de préparation des leçons, le cahier des séances d'animation pédagogique ;
- les cahiers de devoirs des élèves, le cahier de roulement et/ou d'écriture pour recueillir les informations sur l'apprentissage de cet enseignement.

L'entretien semi-directif a eu lieu du 21 au 30 mai 2019. Les entretiens ont porté sur les thématiques suivantes :

- la préparation lointaine (formation initiale et continue) de chaque acteur répondant à notre entretien ;
- l'organisation matérielle, temporelle et pédagogique de la leçon d'écriture ;
- la pratique didactique de l'enseignement de l'écriture en classe de CE1 ;
- les techniques d'évaluation préconisées en vue d'une éventuelle remédiation pouvant pallier les erreurs ou défauts d'apprentissage de la leçon par les apprenants ;
- les suggestions relatives à la remédiation des difficultés rencontrées par les enseignants.

Tous les résultats recueillis et analysés ont également été discutés. Ces résultats sont présentés dans le point suivant.

2. Résultats et discussion

2.1. Résultats de l'analyse documentaire

Cet instrument de collecte d'informations nous a permis d'exploiter un certain nombre de documents disponibles pouvant témoigner de la

division du travail dans l'enseignement de l'écriture en classe de CE1 dans la circonscription scolaire de Mougali I.

L'analyse documentaire nous a permis de recueillir des informations fiables sur la qualité de la division du travail faite par les treize classes retenues pour notre observation.

On a examiné les documents tenus par l'enseignant, ses fiches de préparations ainsi que les archives de la circonscription scolaire de Mougali I. On est parvenu aux résultats suivants :

2.1.1. Des archives scolaires

Comme archives pouvant nous éclairer sur la division du travail dans l'enseignement de l'écriture dans la circonscription de Mougali I, nous avons : les documents d'orientation pédagogique intitulés « Enjeux innovants des programmes scolaires de l'enseignement primaire » produits par l'Institut National de Recherche Appliquée en Pédagogie, les emplois du temps et les rapports de visites de classes. De l'analyse de ces documents, il ressort que :

- les programmes scolaires de l'enseignement de l'écriture prêtent à confusion dans le choix des objectifs spécifiques propres à l'enseignement de l'écriture. D'où l'imprécision dans des notions souvent retenues dans les répartitions mensuelles des contenus notionnels à faire acquérir aux apprenants ;
- selon les enjeux innovants apportées aux programmes scolaires, les contenus « ne sont plus présentés sous les rubriques « grammaire », « orthographe », écriture, etc., mais comme des capacités permettant la compréhension écrite et orale et l'expression écrite et orale parce qu'une langue sert en fait à communiquer » (P. Makita, 2004).

Lors de l'analyse des emplois de temps, nous avons constaté que le temps alloué à l'enseignement de l'écriture en classe de CE1 est de 30 minutes par semaine à raison de deux séances d'enseignement d'écriture avec une durée de 15 minutes chacune ; ce qui paraît insuffisant, vu l'ampleur des notions à acquérir au sortir de cette classe. De l'ensemble des documents recensés, il n'y avait aucun guide pédagogique de l'enseignement de l'écriture.

Quant aux rapports de visites des classes, nous avons à peine identifié deux suivis de leçons d'écriture par un conseiller pédagogique.

2.1.2. Des documents tenus par les enseignants titulaires des classes de CE1

Dans notre analyse des documents pédagogiques, nous avons relevé les documents suivants : la répartition mensuelle des contenus notionnels à faire acquérir, le cahier journal de la classe, le cahier des séances d'animation pédagogique, les fiches de préparation pédagogique et les cahiers de devoirs. Tous ces documents sont tenus et remplis tant bien que mal par les enseignants

Les traces des leçons d'écriture sont signalées dans le cahier journal (à de rares fréquences) et dans la répartition de notions à acquérir. Dans les cahiers de devoirs, nous n'avons constaté aucun exercice de renforcement à exécuter à domicile. Les quelques exercices en classe se font rarement. L'analyse des cahiers des journées d'animation pédagogique a montré que la consolidation des compétences liées à l'enseignement de l'écriture n'est pas visible. Les fiches de leçons spécifiques à l'enseignement de l'écriture sont rares ; ce qui nous a conduit à affirmer que les séances de leçons d'écriture sont rarement ou presque pas tenues.

Concernant les enseignants qui utilisent un cahier d'écriture en dehors du cahier de devoir et/ou du cahier de roulement, il apparaît que ce cahier n'existe pas dans la pratique quotidienne des enseignants.

2.2. Résultats de l'observation de la pratique de la classe par les enseignants de CE1

L'observation des enseignants dans leurs classes a donné les résultats suivants, conformément aux thèmes de la grille d'observation.

Thème 1 : la préparation de la leçon

- *de la structure de la classe* : les 13 classes visitées ont présenté étaient bien aérées, elles ont été équipées d'un mobilier solide ; cependant, ce mobilier est non adapté à la taille de la majorité des apprenants. Le tableau est préparé et exploité au fur et à mesure que l'enseignant évolue dans sa prestation.
- *de la documentation de la leçon* : À ce niveau, nous avons constaté que pour ceux qui l'ont préparée, les enseignants se réfèrent constamment à

leur fiche de préparation pédagogique, et pour d'autres, ils travaillent sans un document servant de support.

- *du matériel didactique* : comme matériel utilisé, nous avons pu identifier la présence des cahiers d'écriture et des stylos à billes (*Bic*).
- *de la fiche préparation* : nous avons constaté que certains enseignants (6 sur 13, selon nos notes) consultaient leur fiche de préparation de la leçon d'écriture.

Thème 2 : la réalisation de la leçon

- *de la préparation du tableau noir* : nous avons remarqué tous les 13 enseignants observés exploitaient le tableau noir au fur et à mesure qu'ils évoluaient dans leurs prestations. Personne n'a préalablement préparé son tableau.
- *du respect de la démarche didactique* : guidé par un support didactique qui nous orientait sur la méthodologie de l'enseignement de l'écriture, nous avons observé que la majorité des enseignants n'évoluaient pas conformément aux étapes contenues dans le document officiel. Cette réalité nous indique que le respect de la démarche didactique de l'enseignement de l'écriture n'est pas observé dans les classes de CE1 de la circonscription scolaire de Moundali I.
- *de l'attitude de l'enseignant et des apprenants* : concernant l'attitude des enseignants, ils restaient souvent sur l'estrade, bien que deux ou trois d'entre eux s'approchaient parfois de leurs élèves. Globalement, les enseignants n'aidaient pas ou n'accompagnaient pas les élèves, alors qu'ils éprouvaient des difficultés dans l'exécution du modèle d'écriture qu'il leur était proposé.

Quant à la posture des apprenants, ceux-ci étaient placés sur des tables-blancs ne respectant pas la norme requise, c'est-à-dire un banc de 37 cm de hauteur, 23 cm de largeur et 2,5cm d'épaisseur ; une table de 62 cm de hauteur, 35 cm de largeur et 2,5 cm d'épaisseur et ne pouvaient donc pas travailler dans des conditions qui favorisent la pratique d'une écriture soignée et le positionnement approprié des doigts sur le « *Bic* ».

Thème 3 : la gestion du temps d'enseignement-apprentissage (temps de préparation des apprenants à l'apprentissage du modèle de l'écriture)

La gestion du temps est à préciser : au regard de ce que nous avons observé, les enseignants se plaignent en soulignant que le volume horaire alloué est insuffisant.

- Lorsque les enseignants ont eu recours à la présentation du modèle de l'écriture, nous avons comptabilisé moins de 3 minutes chez certains d'entre eux et plus de cinq minutes chez d'autres.
- Lorsqu'il s'agit de l'exécution du modèle tant par l'enseignant que par les apprenants, il durait huit à dix minutes.
- Quant à l'acquisition du modèle, son déroulement durait quinze à vingt minutes.
- Le temps d'évaluation était souvent absorbé par le temps d'acquisition du modèle.

D'une manière globale, des résultats de l'observation, nous pouvons déduire que la division du travail dans l'enseignement de l'écriture à l'école primaire, principalement en classe de CE1, est une pratique qui manque de maîtrise de la part des enseignants. Tous les treize enseignants visités ont démontré que l'enseignement de l'écriture ne se réalise pas de façon organisée, c'est-à-dire que le tableau n'est pas préparé à l'avance, le temps d'apprentissage n'est pas respecté, la démarche didactique n'est pas non plus respectée ; le travail est exécuté dans des conditions qui ne favorisent pas la pratique d'une écriture soignée et le positionnement approprié des doigts sur l'outil d'écriture est exécuté dans des conditions qui ne favorisent pas la pratique d'une écriture soignée. Par ailleurs, il n'existe pas de guide pédagogique et de document de référence devant orienter le travail de l'enseignant.

2.3. Résultats de l'entretien avec les superviseurs (ICCS, ICAP, CPP) et encadreurs (directeurs d'écoles)**2.3.1. Résultats de l'entretien avec les superviseurs (ICCS, ICAP, CPP)**

Ces résultats ont été obtenus à partir des thèmes concernant les dynamiques identitaires révélant que ces superviseurs ont une expérience professionnelle allant de 10 à 20 ans, les stratégies

d'encadrement pédagogique stipulant que conférences pédagogiques, leçons d'essai et les visites de classes sont des moyens utilisés pour l'encadrement pédagogique des enseignants, le suivi et la formation des enseignants revoyant au fait que le programme n'est pas adapté au profil de sortie des élèves du niveau de CE1, que les enseignants n'ont pas la maîtrise des principes pédagogiques et structurels qui régissent l'enseignement de l'écriture en classe de CE1, que la disposition des élèves sur les tables-bancs, se fait sur des tables-bancs qui ne sont pas standardisés. Sur cette thématique, les superviseurs ont reconnu ne pas encadrer les enseignants à la bonne conduite des leçons d'écriture en évoquant le manque d'information adéquate sur la conduite des leçons d'écriture, conformément aux innovations récemment apportées dans l'enseignement du « Français » à l'école primaire. Ces superviseurs évoquent enfin qu'ils manquent de supports informatifs précis pouvant les aider à encadrer sur la conduite des leçons d'écriture à l'école primaire en général et particulièrement en classe de CE1.

Plus globalement, de l'entretien avec les superviseurs, il ressort qu'ils ont relevé des difficultés chez les enseignants dans l'enseignement de l'écriture au CE1. Les causes de ces difficultés sont de plusieurs ordres :

- insuffisance de formation et d'information liées à l'encadrement pédagogique sur la conduite des leçons d'écriture ;
- manque de maîtrise des objectifs spécifiques du *Français* liés à l'enseignement de l'écriture ;
- insuffisance d'informations adéquates sur l'utilisation des outils pédagogiques appropriés à l'enseignement de l'écriture ;
- insuffisance de suivi des enseignants au travers des visites de classes réservées aux superviseurs ;
- manque de documents d'orientation ou référence à la bonne conduite des leçons d'écriture en classe de CE1 ;
- manque des actions pérennes de renforcement des capacités des enseignants sur la conduite des leçons d'écriture (séminaires, leçon d'essai et autres stratégies de formation permanente).
- Face à ces difficultés constatées, les superviseurs ont émis des suggestions liées :
- à la mise en place des actions de renforcement des capacités des enseignants à travers l'organisation et la tenue des séminaires nationaux, départementaux, etc. ;

- à la formation permanente aux innovations pédagogiques afin de ne pas sombrer dans l'obsolescence des connaissances pédagogiques et didactiques ;
- à la dotation des circonscriptions et des établissements en documents de référence et matériel didactique approprié à l'enseignement de l'écriture ;
- à la pérennité du suivi des enseignants dans leur pratique de classe relative à l'enseignement de l'écriture ;
- au réaménagement de façon claire des objectifs spécifiques de l'enseignement de chaque sous-discipline du Français afin que ceux-ci n'interfèrent plus avec ceux destinés à l'enseignement de l'écriture.

2.3.2. Résultats de l'entretien avec les encadreurs (directeurs d'écoles)

Les neuf Directeurs d'écoles concernés par l'entretien semi-directif ont été questionnés sur les dynamiques identitaires dégagées à partir des renseignements généraux, les difficultés rencontrées par les enseignants, l'appréciation de la pratique de la classe par les directeurs d'écoles, l'encadrement pédagogique des enseignants et les suggestions émises par les Directeurs d'écoles.

Thème 1 : dynamiques identitaires des directeurs

Deux variables nous ont permis de recueillir les avis des encadreurs : le statut et le genre. Il en découle que du point de vue du statut, tous les encadreurs sont des fonctionnaires de l'État congolais et qu'ils ont eux-mêmes tenu une classe avant de devenir encadreur ou directeur d'école. Concernant le genre, quatre femmes et deux hommes ont été concernés par cet entretien. Tous sont des enseignants, Instituteurs promus à la fonction de Directeur d'école.

Thème 2 : difficultés rencontrées par les enseignants

Sur cette thématique, un certain nombre d'items ont été adressés aux encadreurs. Concernant la préparation de la classe, sur les neuf encadreurs trois reconnaissent que les enseignants préparent régulièrement leur classe d'écriture tandis que six par contre affirment que les enseignants préparent assez régulièrement les leçons d'écriture.

En ce qui concerne les difficultés que rencontrent les enseignants dans la conduite des leçons d'écriture en classe de CE1 de la circonscription scolaire de Moungali I, trois tendances se dégagent. La première concerne les difficultés méthodologiques, matérielles, didactiques, documentaires et le manque de formation et d'information à la conduite efficace de l'enseignement de l'écriture en classe de CE1. La deuxième tendance est liée à la gestion de l'espace « *Écriture* » dans les classes de CE1.

Les encadreurs reconnaissent que certaines difficultés que rencontrent les enseignants dans la conduite des leçons d'écriture sont aussi d'ordre structurel ou de l'ordre de l'organisation matérielle et pédagogique. La troisième tendance souligne la pléthore des effectifs scolaires qui est un facteur déstabilisant dans une division du travail efficace des séances d'enseignement-apprentissage de l'écriture en classe de CE1.

Thème 3 : appréciation de la division du travail dans l'enseignement-apprentissage de l'écriture au CE1 par les encadreurs (Directeurs d'écoles)

Sur cette thématique les encadreurs affirment globalement que les pratiques des enseignants sur l'enseignement de l'écriture en classe de CE1 ne sont pas satisfaisantes.

Thème 4 : l'encadrement des enseignants

Concernant cette thématique, les encadreurs reconnaissent n'avoir jamais organisé des actions d'encadrement ou de suivi de leurs collaborateurs des classes de CE1, et n'avoir réalisé des ateliers de réflexion sur l'enseignement de l'écriture au sein de leurs établissements.

Thème 5 : suggestions émises par les encadreurs (Directeurs d'écoles)

Les suggestions des directeurs d'écoles sont les suivantes : les former à l'encadrement de leurs collaborateurs, les former et former les enseignants à la bonne conduite des leçons d'écriture, pourvoir les

établissements en documents de référence, doter les établissements et les enseignants en matériel didactique spécifique à l'enseignement de l'écriture, revisiter la masse horaire dévolue à l'enseignement de l'écriture, revisiter la hiérarchisation des objectifs d'enseignement-apprentissage selon la spécificité de chaque sous-discipline liée à l'enseignement du *Français*, désengorger les classes à larges effectifs, intensifier la tenue des séances de formation liées au renforcement des capacités des enseignants sur l'enseignement de l'écriture. Compte tenu de leur statut d'enseignant promu au statut d'encadreur et n'ayant bénéficié d'aucune formation spécifique sur la gestion des établissements scolaires, ils sollicitent par ailleurs qu'ils soient soutenus par les superviseurs.

2.3.3. Résultats de l'entretien avec les enseignants titulaires des classes de CE1

Treize enseignants titulaires des classes de CE1 de la circonscription scolaire de Mougali I ont été concernés par notre entretien semi directif.

Les résultats obtenus sont dégagés de quatre thèmes, à savoir : les dynamiques identitaires des sujets, les difficultés éprouvées par les enseignants dans l'organisation matérielle, temporelle et pédagogique de la leçon d'écriture, l'origine des difficultés éprouvées dans l'enseignement de l'écriture en classe de CE1, les approches de solution.

Thème 1 : les dynamiques identitaires

Les dynamiques identitaires des enseignants concernés ont été analysées par cinq variables suivantes : la formation initiale, l'ancienneté dans le service, le grade, le statut et le genre.

Ces enseignants ont tous le grade d'instituteurs et ont majoritairement une expérience professionnelle allant de 11 à 15 ans. Concernant le genre, nos interviewés sont composés de huit femmes et cinq hommes.

Thème 2 : les difficultés éprouvées par les enseignants dans l'organisation matérielle, temporelle et pédagogique de la leçon d'écriture

Les treize personnes interviewées affirment éprouver des difficultés à enseigner l'écriture dans leurs classes respectives. Les difficultés éprouvées par les enseignants sont de plusieurs ordres : la pléthore des effectifs scolaires, la méthodologie d'enseignement de l'écriture, le manque du matériel didactique lié à l'enseignement de l'écriture, la documentation relative à la conduite de l'enseignement de l'écriture, l'organisation structurelle du cadre de travail (conditions de travail dans les salles de classe), la conception (condition de préparation des leçons).

Thème 3 : l'origine des difficultés éprouvées dans l'enseignement de l'écriture en classe de CE1

L'analyse des diverses réponses données à cette question fait ressortir que les causes des difficultés éprouvées par les enseignants sont pour la plupart dues :

- au manque d'informations suffisantes sur la conduite des leçons d'écriture en classe de CE1 ;
- au manque de documents spécifiques à l'enseignement de l'écriture, tels que le guide pédagogique, le manuel de référence des modèles d'écriture programmés pour le niveau CE1 ;
- à l'insuffisance du temps alloué à l'enseignement de l'écriture ;
- au manque du matériel didactique adapté à la pratique de l'enseignement de l'écriture ;
- au mobilier non adapté à l'âge physique des apprenants ;
- à l'imprécision des contenus notionnels programmés pour l'enseignement de l'écriture ;
- à l'insuffisance de formation initiale et continue sur la conduite méthodologique des leçons d'écriture en classe de CE1.

Thème 4 : les approches de solutions

Les treize enseignants interviewés ont émis les recommandations suivantes :

- équiper les salles de classe en mobilier scolaire adéquat devant favoriser la bonne assise des apprenants pour un bon apprentissage des mécanismes l'écriture ;
- revisiter la masse horaire allouée à l'enseignement de l'écriture en classe de CE1 ;
- clarifier la répartition des objectifs spécifiques d'apprentissage de l'écriture en classe de CE1, appuyée par un guide pédagogique de l'écriture en classe de CE1 ;
- doter les enseignants des outils pédagogiques et didactiques nécessaires à la bonne conduite des leçons d'écriture en classe de CE1 ;
- former les enseignants sur la pratique de la classe et sur la didactique de l'écriture.

2.4. Discussion des résultats

L'analyse de résultats a relevé, tant chez les superviseurs et encadreurs que chez les enseignants titulaires des classes de CE1, les difficultés pour réaliser les leçons d'écriture sont liées pour partie à un manque de documents pédagogiques (guide pédagogique, manuels scolaires pour l'enseignement de l'écriture), entraînant ainsi une absence d'encadrement et de formation des enseignants à la bonne organisation des leçons d'écriture en classe de CE1.

Pour nos interviewés, ce manque crée une absence de division du travail dans la réalisation d'une leçon d'écriture. Or, au sens de J.-L. Berger, Céline, Girardet (2016, p.29), « la gestion de classe constitue une compétence fondamentale du métier d'enseignant qui est source de préoccupation pour nombre de débutants mais aussi d'enseignants disposant d'une certaine expérience ». Pour ces auteurs, les pratiques de gestion de classe et donc de division du travail induisent quatre types de pratiques permettant « le soutien à l'autonomie, le contrôle, la structuration » et conduisant in fine l'élève dans une configuration « de laisser-faire », gage d'une autonomie dans la réalisation de l'acte d'apprentissage. Ici, la division du travail dans l'enseignement de l'écriture permet de mieux assimiler les contenus qui lui sont proposés et contourner ainsi les difficultés éprouvées lors d'une classe traditionnelle, celle où il y a inexistence de la division du travail.

Dans ce même sens, J. Freiberg et S. Lamb (2012, p. 34), stipulent que « la gestion de la classe permet de meilleurs résultats,

l'environnement scolaire est plus positif et les relations élève-professeur sont plus fortes que dans des classes traditionnelles ou centrées sur le professeur ». Pour ces auteurs, les dynamiques prosociales (au sens d'un phénomène qui recouvre la coopération et tout comportement qui favorise la socialisation) de l'élève que le programme de gestion de classe centrée sur la personne cherche à recréer sont au nombre de quatre : aspect socio-émotionnel, lien avec l'école, climat positif en classe et dans l'école et autodiscipline de l'élève.

Poursuivant dans cette division du travail, P.-A. Boutin, C. Hamel et J.-A. Gouin (2016, p.87) stipulent que la division du travail permet aux apprenants de, non seulement, réfléchir sur leur pratique, mais de faire des apprentissages [...] durables. Ainsi, elle permet l'engagement des élèves [...] et leur permet d'avancer dans les apprentissages. Avancer dans des apprentissages suppose donc d'obtenir des résultats satisfaisants.

Sur les résultats en écriture, les travaux de C. Brissaud, L. Pasa, S. Ragano et C. Totereau (2016, p. 85) mettent en évidence qu'ils sont liés aux tâches proposées par les enseignants et que ces tâches induisent des « effets positifs des tâches de dictée, de production écrite, de planification et de révision sur les performances en écriture, et de façon différenciée sur les performances en code et en compréhension » et des « effets négatifs des tâches de copie et de production à l'aide d'unités pré-imprimées, notamment pour les élèves les plus faibles ».

Nos interviewés ont aussi évoqué des difficultés temporelles : le temps alloué à l'enseignement de l'écriture s'avère toujours insuffisant pour exploiter objectivement les contenus notionnels liés à l'enseignement-apprentissage de l'écriture en classe de CE1. Sur cette notion de temporalité, selon A. Mercier (2016, p. 33), parlant de la *visibilité didactique*, « plus les professeurs ont du temps, plus ils s'orientent vers l'organisation d'un enseignement de type empiriste » recourant à moins d'intervention, et moins ils ont de temps plus ils vont droit au but. Cette *visibilité didactique* vient alors désigner la manière dont l'enseignant prend la décision de recourir à la division du travail dans la réalisation de l'écriture pour favoriser les apprentissages dans cette matière, ou recourir à une improvisation d'un cours magistral ne favorisant pas la réalisation de l'écriture.

Conclusion

La problématique de l'écriture reste, de nos jours, un fait d'actualité dans le contexte de la recherche pédagogique. Vu l'importance de sa thématique dans la communication interrelationnelle, la valeur spécifique de son apprentissage à l'école n'est plus à ignorer. Aussi, importe-t-il de consacrer une attention particulière dans l'amélioration qu'il faut y apporter, afin que son processus d'enseignement apprentissage soit un enjeu de formation continue des enseignants.

En nous questionnant sur la manière dont les enseignants de la classe de CE1 de la circonscription scolaire de Moungali I réalisent la division du travail dans l'enseignement de l'écriture, nous avons émis l'hypothèse qu'ils ne réalisent pas cette division du travail conformément aux instructions officielles sur l'enseignement de l'écriture. Ce qui nous a permis de recourir à un travail de méthodologie de type qualitatif ayant révélé un certain nombre de difficultés éprouvées par les enseignants et les encadreurs pédagogiques sur la réalisation d'une classe d'écriture. Globalement, nos travaux de recherche ont révélé un manque de division, de gestion et de structuration de la classe dans l'enseignement de l'écriture ; ce qui induit un rendement scolaire des élèves de CE1 dans la circonscription de Moungali I emprunt d'échec.

Sources et bibliographie

Sources

République du Congo, 1990, *Loi scolaire 25-95 modifiant la loi 008/90 du 6 septembre 1990 et réorganisation du système éducatif en République du Congo*.

Bibliographie

BERGER Jean-Louis, GIRARDET Céline, 2016, « Les croyances des enseignants sur la gestion de la classe et la promotion de l'engagement des élèves : articulations aux pratiques enseignantes et évolution par la formation pédagogique », *Revue française de pédagogie*, 196, p. 29-154.

- BOUTIN Pier-Ann, HAMEL Christine et GOUIN Josée-Anne, 2016, « Interagir pour apprendre en gestion de classe au secondaire : analyse du discours des futurs enseignants dans un espace collaboratif », *Phronesis*, 3-4, p. 87-99.
- BRISSAUD Catherine, PASA Laurence, RAGANO Serge, TOTEREAU Corinne, 2016, « Effets des pratiques d'enseignement de l'écriture en cours préparatoire », *Revue française de pédagogie*, 196, p. 85-100.
- FREIBERG Jérôme, LAMB Stacey, 2012, Traduction Nicole Stora, « Les dimensions de la gestion de la classe centrée sur la personne », *ACP-PR | Approche Centrée sur la Personne. Pratique et recherche*, 1, p. 34-47.
- IPAM, 1993, « *Guide pratique du maître* », Paris, EDICEF, 672 p.
- INRAP, 2013, « Référentiels contenus dans les programmes des enseignements », INRAP/ Brazzaville, 24 p.
- LECERF Albert, 1992, « Cours pratique de graphologie. Les révélations de l'écriture », *Dangles/Savoir pour réussir*, 166 p.
- MAKITA Pierre, 2004, *Les enjeux innovants des programmes scolaires de l'enseignement primaire*, INRAP, Service des programmes scolaires, 24 p.
- MERCIER Alain, 2016, « CHOPIN Marie-Pierre. *Le temps de l'enseignement. L'avancée du savoir et la gestion des hétérogénéités dans la classe* », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 178 | janvier-mars 2012, mis en ligne le 21 septembre 2012, consulté le 22 septembre 2019. URL: <http://journals.openedition.org/rfp/3604>; DOI: <https://doi.org/10.4000/rfp.3604>